

Institut de Sciences Humaines et Sociales

MARC JACQUEMAIN,

Professeur

Sociologie des Identités Contemporaines

☒ Bd du Rectorat, 7, Bât B 31 / Boite 47 - 4000 LIEGE -

BELGIQUE

☎ + 32 (0) 4 366 30 72

FAX 32 (0) 4 366 45 20

Marc.Jacquemain@ulg.ac.be

LE CAPITALISME OPPORTUNISTE

Contexte économique et social de la résurgence de l'extrême-droite

Paru dans Beaufays et Delnoy : Pour la démocratie : contrer l'extrémisme liberticide, Liège, Editions de l'Ulg, 2000, p. 49-66.

*Il est possible de considérer le totalitarisme
comme un processus d'annihilation de l'individu.
Toutefois, en termes plus fondamentaux,
il consiste d'abord en l'annihilation des relations sociales
qui permettent à l'individu de se développer.*

Robert Nisbet

La résurgence dans divers pays d'Europe d'une extrême-droite qui s'affiche comme telle constitue certainement une des transformations significatives du paysage politique au cours de ces vingt dernières années, en même temps qu'un motif d'inquiétude pour tous ceux qui se soucient de démocratie.

Les premiers succès du Front National français ont suivi de quelques années le retournement économique du milieu des années 70, annonciateur du chômage élevé que connaît la plus grande partie de l'Europe depuis vingt ans. Cette convergence entre une évolution politique, d'un côté, et une évolution socio-économique, de l'autre, pointait assez naturellement dans la direction d'une analogie entre l'extrême-droite d'aujourd'hui et celle des années trente : comme la crise de 1929 et ses suites avaient produit le fascisme et l'hitlérisme, la crise de 1975 semblait devoir les ressusciter.

Il est clair que cette vision des choses est par trop caricaturale. En premier lieu, si les conditions économiques et sociales influencent les évolutions politiques, il n'y a en aucun cas de relation déterministe entre les deux. Parmi les pays européens qui partagent un niveau de

développement social comparable, il y en a où l'extrême-droite est importante, et d'autres où elle est négligeable.

Et surtout, les années 80 ou 90 ne sont pas les années trente. Le capitalisme des années trente était contesté et sa légitimité s'effritait. Il est aujourd'hui sans rival et a conquis même les esprits de ceux qui en sont victimes. Dans les pays de l'Union européenne, au cours du dernier quart de siècle, le niveau de vie matériel s'est sensiblement élevé pour la grande majorité de la population. Il n'y a, en tout cas, pas de comparaison avec la misère noire qui a suivi la crise de 1929.

Pourtant, pourrait-on dire, le cœur n'y est pas. Les inégalités se creusent à nouveau, le chômage perdure en dépit des évolutions conjoncturelles et, sous la forme de l'exclusion sociale, on a vu réapparaître une pauvreté qui semblait appartenir à des temps révolus. La société d'aujourd'hui est certes matériellement plus riche que celle de l'après-guerre, mais elle semble à beaucoup plus difficile à vivre. Le symbole le plus frappant en est sans doute le nom de «trente glorieuses» donné a posteriori à la période 45-75. La résurgence de l'extrême-droite est un des signes de ce mal-être social, mal-être d'autant plus important, peut-être, que la réflexion critique perd ses repères face à un capitalisme en mouvement constant, qui souffle le chaud et le froid.

Précisément, la réflexion critique a récemment retrouvé une nouvelle vigueur intellectuelle. Un certain nombre de textes marquants, en Europe comme aux Etats-Unis, témoignent qu'une appréhension plus globale des évolutions récentes est en gestation. Ce renouveau de la critique offre des ressources précieuses : il redonne une certaine forme de lisibilité au monde dans lequel nous vivons et c'est certainement ce dont, en tant que citoyens, nous avons le plus besoin aujourd'hui.

Un nouveau contrat social ?

Pour trouver un fil rouge dans la multitude de changements qui affectent nos sociétés depuis 25 ans, on peut repartir de la définition minimaliste de la logique capitaliste proposée par Luc Boltanski et Eve Chiapello : « *une exigence d'accumulation illimitée du capital par des moyens formellement pacifique* » (dans *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999). Cette logique, disent-ils en substance, est en elle-même fondamentalement amorale, c'est-à-dire qu'elle ne peut suffire à fonder l'accord social, à produire une société qui tienne ensemble. Pour cela, il faut que l'organisation de l'activité productive obéisse en outre à trois contraintes normatives : donner aux personnes des raisons de s'enthousiasmer, leur offrir le sentiment d'une sécurité suffisante (pour eux-mêmes et leurs enfants) et proposer une justification de la société en termes de bien commun. La manière dont, à une époque donnée, ces trois contraintes normatives sont rencontrées, Boltanski et Chiapello l'appellent «l'esprit du capitalisme». En élargissant un peu leur propos, on pourrait parler d'une **forme de contrat social**.

La nature de ce contrat social change avec le fonctionnement de l'économie. Le capitalisme sauvage de la première moitié du 19^{ème} siècle (où le contrat social est pour le moins minimal) n'est pas le capitalisme d'Etat-providence tel qu'il s'est développé après la deuxième guerre mondiale. La manière de répondre aux trois exigences normatives (enthousiasme, sécurité, bien commun) est donc susceptible d'évoluer. De ce point de vue, le milieu des années septante marque sans doute bien une rupture.

Au sortir de la dernière guerre, le capitalisme européen s'était teinté d'une forte empreinte collective. Les conditions historiques de cette évolution sont bien connues. D'une part, le système économique est en déficit de légitimité à la suite des crises économiques de l'entre-deux guerres et du cataclysme qui leur a succédé. En particulier, dans les pays les plus marqués par la guerre, la possibilité d'une révolution sociale est perçue comme réelle (et ce d'autant plus que la moitié de l'Europe est sous régime communiste). Les acteurs économiques, sociaux et politiques partagent, pour l'essentiel, l'idée qu'il faut réguler d'avantage l'économie pour éviter les convulsions qui ont marqué la première moitié du siècle. Un fort consensus existe sur la nécessité d'une socialisation des risques liés aux aléas de l'activité économique : c'est à partir de ce consensus que se développeront les systèmes de sécurité sociale que nous connaissons. Dans le même temps, cette régulation est favorable à l'activité économique elle-même : la rapidité du progrès technique, la diffusion de l'organisation scientifique du travail (le taylorisme) autorisent une croissance continue de la productivité. Ce qui ouvre le chemin à la production de masse pour les biens manufacturés et la plupart des services. Pour écouler cette production, il faut une consommation de masse et donc, il faut faire en sorte que les gains de productivité soient en partie redistribués sous forme d'augmentation du salaire réel ou des prestations publiques.

Je propose, pour faire simple, d'appeler **capitalisme organisé** ce type de contrat social (les économistes l'ont souvent baptisé «fordisme» en référence à la politique salariale initiée par le grand patron automobile américain : mieux payer ses ouvriers pour accroître leur productivité et leur consommation). Le fonctionnement du capitalisme organisé repose donc sur un cercle vertueux : la croissance de la productivité permet la croissance du revenu réel et, à son tour, la croissance du revenu soutient celle de la productivité en offrant les débouchés nécessaires à une production toujours plus massive.

On voit aisément comment les trois contraintes normatives définies par Boltanski et Chiapello sont rencontrées : *l'enthousiasme* est assuré par l'accès à la consommation de masse pour l'ensemble des salariés (et, plus spécifiquement, par la perspective de la carrière pour les cadres); *la sécurité* repose sur le mécanisme protecteur du salariat (réglementation du licenciement, accès à la pension, progression barémique...); *le sentiment du bien commun*, enfin, s'appuie sur l'idée que le compromis entre capital et travail favorise une évolution vers plus de justice sociale.

Il ne s'agit pas de parer a posteriori de toutes les vertus une période qui fut aussi celle de la guerre froide et de l'accentuation des inégalités à l'échelle mondiale. Par ailleurs, le compromis entre capital et travail donne lieu à des réajustements constants sous la pression de luttes sociales parfois dures. Ces luttes s'articulent autour d'une figure spécifique de l'injustice : la dénonciation de l'exploitation, c'est-à-dire la contestation de la légitimité du partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits. Il reste que cette forme de capitalisme organisé a conduit dans les pays riches à une croissance continue du niveau de vie et à une réduction parfois sensible des inégalités internes à ces pays.

La rupture des années 70, c'est d'abord le détricotage – lent et partiel, sans doute, mais assez indiscutable – de la dimension collective qui s'était imposée dans la relation de travail. Ce détricotage se fait selon de multiples voies.

En premier lieu, la multiplication des statuts sur un même lieu de travail est un phénomène bien connu : les entreprises calculent dorénavant au plus juste le nombre de travailleurs permanents dont elles ont besoin et recourent systématiquement à la sous-traitance ou au

travail intérimaire pour faire les jonctions nécessaires. Le résultat est que l'on voit de plus en plus souvent, côte à côte sur un même lieu de travail, et, parfois, affectés aux mêmes tâches, des salariés bénéficiant d'un contrat d'emploi classique, des salariés à temps partiel ou engagés pour une durée spécifique, des membres d'une entreprise sous-traitante et des intérimaires. Une situation analogue prévaut également dans l'emploi public où se côtoient agents statutaires, agents contractuels et agents subventionnés, par exemple.

A côté de cette diversification des statuts, on assiste également à une diversification des horaires et conditions de travail : la multiplication des formes d'horaire flexible et de travail à temps partiel réduit la part de temps commun aux différents salariés d'une entreprise. Ceux qui tentent d'organiser le travail d'une petite équipe à horaires différenciés le savent bien : trouver une plage horaire sur la semaine où tous les travailleurs soient présents simultanément (pour organiser une réunion de coordination, par exemple) peut s'avérer la quadrature du cercle.

Enfin, et c'est là sans doute le point crucial, l'individualisation des statuts, des temps et des modes de travail trouve son aboutissement dans une individualisation de la responsabilité. La relation salariale contemporaine se caractérise de plus en plus par le passage du contrôle hiérarchique vers l'auto-contrôle des salariés eux-mêmes : plutôt que de rendre des comptes à une hiérarchie, le travailleur sera de plus en plus souvent comptable du résultat de son travail face à ses pairs (dans les équipes autonomes par exemple), voir directement face aux clients. Comme le dit synthétiquement l'économiste Daniel Cohen (*Nos temps modernes*, Paris, Flammarion, 1999) : « *L'autonomie du travailleur, ce que les Anglo-saxons appellent « l'empowerment », qui consiste à lui confier une plus grande responsabilité, est en fait le moyen de le rendre directement comptable de son implication dans la firme »*. De sorte que « *Ce n'est plus à l'entreprise de surveiller les ouvriers. Ce sont aux ouvriers de démontrer qu'ils ont bien fait leur tâche »*.

A l'individualisation du rapport salarial correspond aussi une individualisation progressive des inégalités sociales. Deux logiques fondamentales sont à l'œuvre en ce domaine, qui rendent à la fois les inégalités plus difficiles à lire et la solidarité plus difficile à mettre en œuvre.

La première est celle que Pierre Rosanvallon appelle la déchirure du voile d'ignorance. Que faut-il entendre par là ? La solidarité qui s'exprime à travers la sécurité sociale est d'abord une protection contre les aléas de la vie (maladie, accidents, chômage, vieillesse...). Le sentiment d'être sur le même bateau s'appuie sur une incertitude fondamentale quant à ces aléas : si l'on sait plus ou moins la proportion d'assurés sociaux qui seront amenés à perdre leur travail, à subir une maladie ou un accident de travail, on ne peut prédire sur qui le sort va s'abattre. Mais précisément, le progrès des connaissances sociales et médicales réduit progressivement cette incertitude. Le cas le plus évident est celui de la génétique : sera-t-il possible, par exemple de maintenir une solidarité en matière d'assurance-maladie lorsque l'on pourra prédire de manière précise les risques pour chacun de développer tel ou tel type de cancer ?

La deuxième logique est celle de la différenciation interne aux catégories sociales : elle produit les inégalités que Rosanvallon et Fitoussi appellent « dynamiques », c'est-à-dire celles qui ne peuvent s'expliquer par des différences fondamentales de statut, mais par des différences, parfois ténues, d'histoire individuelle. Ainsi, « *deux instituteurs de la même école, affiliés au même syndicat, auront des niveaux de vie très différents parce que l'un aura acheté*

son appartement à crédit six ans avant l'autre ». (Pierre Rosanvallon et Jean-Paul Fitoussi : *Le nouvel âge des inégalités*, Paris, Seuil, 1996)

Ce qui s'effrite, c'est donc la philosophie du salariat, telle qu'elle s'était dégagée au sein du capitalisme organisé, c'est-à-dire celle d'un statut assurant à la fois une sécurité, des perspectives d'avenir et une égalisation lente des conditions sociales, dans le cadre de négociations institutionnelles. Le moteur de l'activité économique, l'accumulation du profit, n'a pas changé mais les formes de cette accumulation sont considérablement modifiées : les relations collectives et les compromis s'estompent progressivement au profit de la flexibilité et de la compétitivité.

Comment baptiser ce nouveau contrat social ? Je propose, à nouveau en schématisant fortement, de parler de **capitalisme opportuniste**, afin de faire ressortir la nature spécifique du lien social dans cette nouvelle configuration. Pour en illustrer l'esprit, une anecdote n'est pas inutile. L'exemple qui suit est extrait d'un entretien récent avec un cadre de plus ou moins quarante-cinq ans. A l'occasion d'une restructuration au sein d'une petite imprimerie, il vient d'obtenir la direction d'un site de production : « *Tu sais, me dit-il, dans ce métier, rien n'est jamais très durable et l'essentiel est de négocier le plus élevé possible dans l'immédiat. Tout récemment, un de nos conducteurs offset vient de nous quitter. C'est un bon ouvrier et il gagnait bien sa vie chez nous, mais une entreprise concurrente lui a offert le même salaire, plus une voiture de fonction, tous frais payés. Il n'a pas hésité. Il a offert un verre à l'occasion de son départ : tout cela s'est fait sans amertume et dans la plus grande courtoisie. Si nous voulons le récupérer, nous savons ce qu'il faut faire : on devra surenchérir, on lui offrira la voiture plus une augmentation de salaire. Evidemment, tu penses bien que, dans ces conditions, l'esprit d'entreprise et la loyauté, cela n'a pas beaucoup de signification* ».

Le capitalisme opportuniste génère-t-il plus ou moins d'injustice que le précédent ? La question n'a sans doute pas de réponse dans l'absolu. Il est à la fois plus inégalitaire (ce que montrent bien les études sur l'accroissement des écarts de revenu dans les années 80) et plus méritocratique, si l'on entend par « mérite » les seules compétences reconnues par le marché. En reprenant les critères de Boltanski et Chiapello, on pourrait donc dire que le poids relatif des contraintes normatives qui pèse sur le système économique s'est déplacé. Si on le compare au fordisme, le capitalisme opportuniste est à la fois *plus exaltant*, pour ceux qui sont en mesure d'en saisir les avantages (et cela ne se limite pas nécessairement à une infime poignée de privilégiés) ; mais il est aussi fondamentalement *plus insécurisant* parce qu'il ne garantit plus aucune position (même, si bien sûr, l'insécurité est inégalement répartie). Le sociologue américain Richard Sennett décrit avec beaucoup de finesse cette ambivalence : « *Ce qui distingue l'incertitude actuelle, c'est qu'elle (...) s'entremêle aux pratiques quotidiennes d'un capitalisme vigoureux. L'instabilité est censée être la norme, l'entrepreneur de Schumpeter est devenu l'idéal de Monsieur Tout-le-monde* » (dans *Un travail sans qualité : les conséquences humaines de la flexibilité*, Paris, Albin Michel, 2000).

Deux exemples peuvent illustrer cette ambivalence fondamentale des nouvelles contraintes normatives. Prenons l'exigence de responsabilisation individuelle des travailleurs. D'un côté, elle permet de dénoncer légitimement l'impéritie de certains appareils d'Etat (les dysfonctionnements). Elle apparaît donc, dans ce contexte, comme une revendication émancipatrice des faibles (les usagers) contre les forts (les administrations). Mais la même rhétorique sert à casser les solidarités entre salariés, à individualiser la relation salariale et à généraliser ce que Pierre Bourdieu appelle « *l'auto-exploitation* ». Elle se fait alors l'arme des forts (les entreprises, c'est-à-dire, de plus en plus, leurs actionnaires) contre les faibles (les

travailleurs). On peut faire le même constat pour l'idée omniprésente de flexibilité. La flexibilité affaiblit fortement le potentiel de résistance collective des salariés. Mais l'idée même de flexibilité séduit une proportion importante de salariés par les possibilités qu'elle paraît leur offrir d'aménager leur vie au travail en fonction de préférences personnelles. Il y a donc un monde entre la flexibilité voulue par les employeurs et celle souhaitée par les salariés. Mais, à nouveau, la confusion de deux intérêts opposés sous une même rhétorique tend à brouiller les repères.

A la lumière de ces exemples, on comprend mieux pourquoi la pensée critique traditionnelle apparaît aujourd'hui relativement désarmée. Certes, le capitalisme opportuniste s'est développé d'abord à partir de tendances lourdes du changement social : d'un côté, les limites techniques de la production de masse (on sait qu'à partir de la fin des années soixante, les gains de productivité se ralentissent fortement); de l'autre, l'explosion des technologies de l'information et de la communication, qui en réduisent fortement le coût.

Mais, plus fondamentalement, le premier moteur de cette évolution est une tendance multi-séculaire : le mouvement d'émancipation de l'individu. Cette lame de fond idéologique qui traverse la société occidentale depuis la Renaissance est aujourd'hui dopée par les innovations technologiques à un point tel qu'elle frise parfois le solipsisme. Il n'en reste pas moins que **l'individualisme est bien, d'abord, un mouvement d'émancipation**. Si l'analyse de Boltanski et Chiapello est si fascinante, c'est qu'elle montre comment les nouvelles logiques du capitalisme opportuniste (expression qu'ils n'utilisent pas eux-mêmes mais qui convient bien à leur description) sont presque toutes issues de la critique portée contre le capitalisme lui-même par le mouvement de mai 68 : la créativité, l'autonomie, le refus des institutions hiérarchisées, l'apologie du changement, le développement personnel, le droit au plaisir ... Tous ces thèmes qui avaient sous-tendu l'esprit de mai envahissent aujourd'hui les spots publicitaires et les manuels de management.

La pensée critique a été paralysée par ce mouvement inattendu : elle ne peut plus en appeler simplement au collectif sans paraître nostalgique des dogmatismes moraux ou idéologiques, des contraintes institutionnelles, des entraves à l'autonomie ; elle ne peut plus exalter la liberté individuelle sans donner un tour de vis supplémentaire à la « guerre de tous contre tous ».

Une publicité récente pour la firme d'intérim Adecco exprime de manière particulièrement symbolique à mes yeux cette ambiguïté d'un capitalisme qui veut faire de l'insécurité elle-même une source de séduction. On y voit un promeneur s'attarder devant les bars d'une rue louche. Mais dans les vitrines, ce ne sont pas des prostituées qui déploient leurs attraits : ce sont des patrons qui tentent de recruter le travailleur potentiel. Alors apparaît la mise en garde : « *ne vous laissez pas séduire trop vite* ». Le message est on ne peut plus clair : à la sécurité d'un contrat trop vite signé, préférez l'aventure de l'intérim. Particulièrement expressive, notamment par son insistance sur l'aspect littéralement sexuel de la démarche de séduction, cette courte séquence exprime en trente secondes la quintessence du nouvel esprit dont parlent Boltanski et Chiapello. On mesurera toute la portée de cet exemple si l'on sait que le secteur du travail intérimaire est, aujourd'hui, en France, le premier employeur privé.

Les conséquences politiques

Cette ambivalence n'est pas sans produire des effets dans le champ des attitudes politiques et c'est là que le lien se fait avec la résurgence de l'extrême-droite. On peut à mon sens dégager trois logiques fondamentales.

L'identité fragilisée

En premier lieu, on voit facilement comment la transformation individualiste et opportuniste de la relation de travail est susceptible de modifier le rapport entre travail et identité. L'insécurisation permanente au travail ne peut en effet manquer d'induire, à terme, un effet d'insécurisation de l'identité personnelle. Richard Sennett, qui a fait de cette question le cœur de sa réflexion récente, nous donne l'exemple de Rico, immigré de la deuxième génération. Rico a brillamment réussi dans les affaires, réalisant ainsi les espoirs de son propre père, qui avait commencé sa vie aux Etats-Unis comme concierge. Mais, nous dit Sennett, cette réussite conforme aux canons du capitalisme opportuniste, il l'a payée d'une incapacité à donner un sens à l'ensemble de sa vie : les valeurs de flexibilité et d'adaptabilité plutôt cyniques qu'il revendique dans sa vie professionnelle s'opposent à celles qu'il souhaite transmettre à ses enfants, et notamment le souci de la cohérence et de la loyauté. Rico, dit encore Sennett est incapable de construire un récit de sa propre vie; son père pouvait, lui construire ce récit. Sa vie de travail, tout entière tournée vers le futur, s'inscrivait dans le temps long de la gratification différée. Cette vie fut, à bien des égards, plus dure que celle de Rico lui-même. Mais elle était plus lisible : il pouvait s'appuyer sur elle pour forger son identité.

Alain Bihl a montré comment, en France le vote Front National exprime cette recherche d'une appartenance chez ceux qui ne peuvent la trouver dans le capitalisme opportuniste : « *La déstructuration des repères socio-professionnels, sous l'effet du chômage, de la précarité, de la flexibilité même, n'a pu qu'aggraver la crise d'identité individuelle et collective* » (« *Pour en finir avec le Front National*, Paris, Syros, 1992). Il n'est pas étonnant, dès lors, que, comme le démontrent la plupart des études électorales, une partie significative des votes d'extrême-droite soit issue en ligne directe de l'électorat ouvrier des partis sociaux-démocrates ou communistes : avec l'individualisation des rapports sociaux, la classe ouvrière cesse d'être un objet d'identification concrète (sauf de manière nostalgique). L'extrême-droite propose, à peu de frais, une identité (ethnique et politique) de substitution. La question de l'identité, ici, rejoint une autre conséquence fondamentale de la mutation du capitalisme : la transformation de la nature de l'injustice.

L'injustice masquée

Dans le capitalisme organisé, l'opposition entre capital et travail se construit fondamentalement sur un conflit de justice distributive : il s'agit de définir la répartition légitime de la richesse produite compte tenu de la contribution de chacun. La figure dominante de l'injustice sociale est l'exploitation, à savoir l'idée que les travailleurs sont illégitimement privés d'une part de la richesse qu'ils ont produite. L'injustice elle-même permet à ceux qui la subissent de revendiquer leur dignité (sans nous cette richesse n'existerait pas) et de prendre conscience des solidarités qui les unissent (nous partageons la même injustice). Elle se traduit aisément en revendications politiques : il s'agit de promouvoir des formes de répartition plus justes à travers des rétributions individuelles (accroissement des salaires) ou collectives (services publics et sécurité sociale). Comme bien des sociologues

l'ont montré, le conflit social ainsi régulé a été un facteur de cohésion pour la société capitaliste.

On voit aisément comment le tournant vers un capitalisme opportuniste fragilise, voire inverse ce rôle intégrateur du conflit. La figure dominante de l'injustice n'est plus l'exploitation mais l'exclusion. L'accusation majeure portée contre le fonctionnement social n'est plus celle d'une rétribution inéquitable des contributions; c'est l'incapacité pour un certain nombre de personnes d'apporter leur contribution. Les victimes de l'exclusion ont moins le sentiment d'être spoliées de quelque chose à quoi elles ont droit que d'être mises en cause dans leur valeur même. Cette transformation de la nature de l'injustice peut se lire notamment à travers le lourd glissement du vocabulaire au cours du dernier quart de siècle : on parle de moins en moins d'injustice et de plus en plus de « misère » (Bourdieu : *La misère du monde*) ou de « souffrance » (Boltanski : *La souffrance à distance*). Les victimes de l'exclusion se battent moins contre une spoliation que contre une méconnaissance, ou, si on permet ce rapprochement peu orthodoxe avec le vocabulaire des pédagogues, elles se sentent mises en cause davantage dans leur « être » que dans leur « avoir ». Ce que les exclus revendiquent, c'est d'abord la reconnaissance ou la dignité. Mais cette exigence est plus difficile à traduire en termes de revendications politiques, parce que l'adversaire est bien plus difficile à identifier : ce n'est plus le patron exploiteur, c'est la logique globale et abstraite d'un système. La protestation contre l'exclusion prendra donc plus naturellement le chemin de la **plainte** : c'est-à-dire l'expression d'une injustice diffuse que l'on peut ressentir durement sans pouvoir l'imputer à un auteur identifiable.

Ce passage de la logique de l'injustice à celle de la souffrance, de la logique de la revendication à celle de la plainte, témoigne à tout le moins d'une inversion de tendance : alors que le capitalisme organisé des trente glorieuses avait construit un encadrement de plus en plus structuré et institutionnel du conflit social, le capitalisme opportuniste tend à le diluer dans un sentiment de mal-être davantage diffus, s'accompagnant d'angoisse et d'une impression d'impuissance.

A nouveau, il n'est pas difficile de voir comment l'extrême-droite peut offrir une réponse à ces sentiments : elle constitue par définition le parti du ressentiment (la formule est empruntée à Alain Bihr), celui qui permet d'exprimer son opposition à ce que l'on vit, lorsque cette opposition est difficilement formulable en termes de revendications articulées et positives. On pourrait dire qu'elle est le mode d'expression de ceux qui ne savent pas trop quoi exprimer, sinon leur mal-être. Ce côté protéiforme du vote d'extrême-droite se perçoit bien, par exemple, au désarroi exprimé par les militants démocrates flamands devant la montée du Vlaams Blok. Ainsi, cette remarque tirée d'un entretien avec un échevin SP de Bruges : « *On a parfois l'impression que le Vlaams Blok sert tout simplement à exprimer les râleries quotidiennes des gens. Il y en a qui me disent qu'ils vont finir par voter Vlaams Blok, si on ne fait pas quelque chose contre les merdes de chien sur les trottoirs. Dans ces conditions, on ne voit pas très bien quelle stratégie adopter* ».

La logique de sécession

Cette réflexion nous conduit tout naturellement à la troisième logique. Le développement du capitalisme opportuniste ne fait pas que des perdants. En individualisant fortement la relation entre contribution et rétribution, il accentue aussi le phénomène de l'individualisme possessif, c'est-à-dire de l'individu sûr de son bon droit parce que persuadé de mériter ses privilèges. Revenons un moment à l'exemple de Rico raconté par Richard Sennett : « *L'intolérance de*

son père à l'égard des Noirs et des étrangers lui faisait honte. Depuis qu'il travaille, cependant, Rico assure être devenu « culturellement conservateur ». Comme la grande majorité de ses pairs, il exècre les parasites qu'incarne à ses yeux la mère qui vit aux crochets de l'Etat et dépense ses chèques en boissons ou en stupéfiants ». Ce désintérêt croissant des gagnants à l'égard des victimes du capitalisme opportuniste s'exprime déjà, aux Etats-Unis, par des tentations localisées d'apartheid social : la constitution de ghettos urbains aisés dont l'accès est officiellement restrictif, protégés de l'environnement local par le recours à des sociétés privées de sécurité.

Cette logique de sécession qui anime les élites sociales vaut aussi, mutatis mutandis, pour les territoires. Dans un monde économique de plus en plus global, les territoires eux-mêmes sont constamment en concurrence pour attirer les emplois, les investissements, le travail hautement qualifié. Or, précisément, plus le marché est globalisé, moins il est utile pour les entreprises d'appartenir à un ensemble territorial important (et moins ces entreprises sont d'ailleurs elles-mêmes territoriales). L'argument, développé notamment par Daniel Cohen (*« Richesse du monde, pauvretés des nations, Paris, Flammarion, 1997 »*) est grosso modo le suivant : du point de vue des entreprises, le principal avantage d'appartenir à un Etat puissant est la taille du marché intérieur, qui leur assure des possibilités de développement plus importantes. Dans un monde en voie de globalisation, où les entreprises ont de plus en plus facilement accès au marché mondial, cet avantage perd beaucoup de son importance. En revanche, les Etats plus importants présentent souvent un inconvénient majeur : ils doivent assurer la solidarité entre des régions relativement hétérogènes. Cette solidarité *« oblige à des redistributions importantes, qui grèvent le budget, nuisent aux finances publiques et font peser le poids de la dette et de l'inflation sur l'économie »*. Si certains lecteurs trouvent à cet argument un air de déjà vu, ce n'est pas un hasard : l'exemple typique selon l'auteur est précisément la Belgique.

L'argument de Cohen s'applique, a priori, aux territoires pauvres comme aux territoires riches : l'idée est que l'homogénéité sociale d'un territoire étatique devient un atout plus important que sa taille, à mesure que le marché se mondialise. Il semble toutefois que ce raisonnement a surtout séduit les élites des pays ou régions riches. Cela transparait dans l'évolution de la logique nationaliste au cours du dernier quart de siècle. Depuis le siècle dernier jusque vers 1970, les nationalismes étaient soit des mouvements de conquête (les impérialismes et les premiers fascismes), soit des mouvements d'émancipation (les révolutions européennes au milieu du siècle passé et les mouvements tiers-mondiste il y a cinquante ans). Or, on voit se développer aujourd'hui, en Europe notamment, une nouvelle forme de nationalisme que l'on pourrait appeler « nationalisme de largage » : l'enjeu n'est plus ni de conquérir des territoires, ni de se libérer de la tutelle d'un Etat dominant, mais tout simplement de se débarrasser d'une cohabitation avec plus pauvre que soi. On fait sécession pour « ne plus avoir à payer pour les pauvres ».

Plus que vraisemblablement, cette logique joue un rôle dans la résurgence des partis d'extrême-droite au cours de ces dernières années. En effet, si on veut rendre compte de cette résurgence par la seule logique de l'exclusion sociale, on est devant un paradoxe : comment expliquer que c'est précisément dans des pays ou régions relativement épargnées (Flandre, Suisse, Autriche, Italie du Nord...) que l'extrême-droite réalise ses scores électoraux les plus hauts ? L'hypothèse qui s'impose est que **l'extrême-droite réalise ses principales percées là où une élite sécessionniste vient la cautionner**. Et cette caution s'explique à chaque fois par le refus d'assurer des solidarités à l'intérieur d'un espace politique plus vaste (la Suisse et l'Autriche par rapport à l'Union européenne) ou par la volonté de casser des solidarités à

l'intérieur d'un espace étatique existant (la Flandre face à la Wallonie, l'Italie du Nord face au mezzo-giorno).

Le succès politique du Vlaams Blok, du FPÖ, des Ligues Lombardes et de l'Union du Centre en Suisse tient probablement à cette capacité à séduire deux groupes opposés : d'un côté, une partie des victimes du capitalisme opportuniste, à la recherche d'une réassurance et d'une identité de raccroc ; de l'autre, une partie des vainqueurs, notables, capitalistes nomades ou managers de haut vol qui souhaitent préserver une base arrière homogène sachant que cela ne remettra nullement en cause leur accès au réseau de l'économie globale.

Une réponse possible ?

Les quelques réflexions qui précèdent, forcément lacunaires, pourront paraître très schématiques : j'ai préféré tenter de dégager une logique globale plutôt que d'exposer une accumulation de faits. La réflexion du sociologue s'arrête ici. Celle du citoyen ne le peut pas : il doit s'interroger sur les réponses possibles. Je voudrais terminer en ébauchant deux pistes de réflexion : une piste à court terme, une piste à long terme. Mais les deux passent d'abord par le politique.

Raisonnons d'abord à court terme. On l'a dit, la résurgence de l'extrême-droite n'est pas un effet mécanique du contexte économique et social. A partir de ce contexte, le comportement des acteurs politiques s'avère essentiel. L'exemple de la France est révélateur à cet égard. Les formations politiques classiques, à gauche, comme à droite ont été ébranlées par cette concurrence politique d'un genre nouveau par rapport à laquelle elles ne parvenaient pas toujours à se situer clairement. Pensons à ce sujet, aux déchirements de la droite française lors de l'élection des présidents des Conseils Régionaux : on se souviendra, entre autres, que Charles Millon avait été mis au ban de sa propre formation politique – l'UDF – pour avoir accepté d'être élu avec les voix du Front National. De son côté, François Mitterrand a parfois été soupçonné de se servir de Le Pen pour mettre en difficulté la droite républicaine. Mais en définitive, c'est la détermination de cette dernière, ou en tout cas d'une partie d'entre elle, qui a fini par casser le FN en lui faisant percevoir qu'il serait durablement écarté du pouvoir à l'échelle nationale.

Si on se tourne maintenant vers la Belgique, on assiste à des phénomènes similaires : le succès continu du Vlaams Blok n'est sans doute pas étranger au discours populiste adopté par le SP sous la houlette de Louis Tobback au moment des élections législatives de 1995, et qui fut abandonné après l'échec des élections de 1999. Et il est certain, par ailleurs, que les scores de l'extrême-droite flamande pèsent également sur les partis en pointe dans le débat communautaire, comme la VU et le CVP.

Mais dans ce combat politique, la détermination ne suffit pas et il faut aussi une vision claire des enjeux. Je voudrais à ce sujet raconter une anecdote révélatrice. Récemment, j'ai été invité à une discussion collective sur «l'extrême-droite et les élections communales» par une association culturelle locale. La discussion regroupait, mélange intéressant, un certain nombre d'universitaires, des militants anti-fascistes de longue date et des jeunes récemment entrés en politique. Plusieurs des universitaires présents ont émis à un moment donné une remarque convergente : n'était-ce pas faire un merveilleux cadeau à l'extrême-droite que de lui accorder d'emblée une telle prépondérance dans la définition d'une stratégie politique communale ? Les enjeux d'une gestion communale démocratique ne risquaient-ils pas d'être sérieusement oblitérés à être ainsi dès le départ définis en référence à un phénomène qui reste, ici et

maintenant, du moins, relativement marginal et sans grande perspective ? La question suscita une certaine indignation et fut ressentie comme un argument d'intellectuels peu au contact avec les réalités du terrain. Pourtant, on ne peut s'empêcher de penser que la première manière de désamorcer politiquement l'extrême-droite est de refuser de la laisser capturer le débat démocratique. En obligeant chacun à se positionner en priorité par rapport à elle, l'extrême-droite non seulement finit par imposer son agenda, mais elle renforce dans l'opinion l'idée que les partis démocratiques sont indifférenciables et qu'elle constitue, elle, la seule véritable opposition.

S'il faut donc isoler l'extrême-droite, il ne peut être question d'en faire l'enjeu majeur du débat politique : c'est au contraire en préservant la vigueur du débat *entre* les partis démocratiques sur les enjeux de société fondamentaux que l'on marginalisera les courants à vocation totalitaire.

A plus long terme, répondre à l'extrême-droite implique que l'on s'attaque aux conditions économiques et sociales qui la favorisent. Et là, le débat est autrement plus complexe : parce que ces conditions s'enracinent, on l'a vu, dans des tendances lourdes de l'évolution sociétale et en particulier dans l'individualisation des relations sociales.

Le renouveau de la pensée critique passe par la prise de conscience du caractère potentiellement auto-destructeur de ce mouvement d'individualisation : lorsqu'elles sont exacerbées, la logique de la libre compétition généralisée et celle de la contrainte collective sont aussi totalitaires l'une que l'autre. Dans un monde où chacun est totalement libre de s'épuiser au travail, chacun finit par être – de fait – totalement contraint de le faire. De la même façon que, dans un peloton de coureurs cyclistes, la liberté totale de se doper équivaut, en pratique, à un dopage contraint : si je ne peux empêcher mes concurrents de tricher, je suis bien obligé de le faire moi-même ou de renoncer à toute ambition.

Le mouvement long d'individualisation pourrait ainsi aller de succès en succès jusqu'à sa défaite finale : la construction des relations sociales sur la base de la seule logique de compétition finira par produire un monde tellement déshumanisé que l'épanouissement individuel n'y aura plus de place.

Le capitalisme organisé a construit des mécanismes institutionnels qui ont servi en quelque sorte de «sanctuaires», c'est-à-dire de zones réservées à la solidarité et à la coopération. Ces mécanismes sont actuellement en crise suite à l'accentuation même de la logique de la «guerre de tous contre tous». Il est difficile de dire aujourd'hui ce qui pourra être préservé et quels nouveaux mécanismes pourront remplir cette fonction à l'avenir, même si des pistes s'élaborent (l'allocation universelle, l'économie sociale, l'état social actif... pistes aussi multiples que contradictoires). La seule certitude à mon sens porte sur la condition nécessaire au développement de ces mécanismes : la réhabilitation de la **liberté collective**, c'est-à-dire du processus politique par lequel peut s'élaborer une volonté commune d'encadrer et de brider la logique de la compétition. Ce qu'il faut réactiver, c'est, selon la belle formule de Benjamin Barber «*la souveraineté des citoyens à même de faire des choix collectifs conscients régulant les conséquences involontaires de leurs comportements comme individus privés et comme consommateurs*». La démocratie elle-même est en définitive le seul antidote aux virus qui la rongent.

Marc Jacquemain